

RAPPORT DE PERSPECTIVES DE PROJET

Comprendre l'impact de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) : Plus qu'un simple programme de soutien du revenu ?



PARTENAIRES

Canadian Centre for Policy Alternatives



EMPLACEMENTS

Partout au Canada



FONDS VERSÉS

78,100.00 \$



PUBLIÉ

Juin 2023

☰ Sommaire

Au début de la pandémie de la COVID-19 en mars 2020, le taux de chômage au Canada atteignait l'un de ses niveaux les plus élevés, à savoir 14,1 %. Face à cette situation, le gouvernement fédéral a mis en place la prestation canadienne d'urgence (PCU), qui offre une aide financière de 2 000 dollars par mois à la main-d'œuvre directement touchée par la COVID-19.

Le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) a mené des recherches pour comprendre l'impact de la PCU sur les bénéficiaires et la manière dont il a influencé leur décision de se concentrer sur les compétences, l'éducation et la formation et de rechercher de nouvelles opportunités de travail. Des groupes de discussion et une enquête en ligne ont été organisés auprès de 1 500 répondants dans tout le Canada.

Dans l'ensemble, la PCU a été une expérience positive pour les bénéficiaires, car elle leur a apporté la stabilité financière dont ils avaient tant besoin et a contribué à réduire le stress pendant la COVID-19. La PCU a également permis aux bénéficiaires de disposer du temps et du soutien nécessaires pour envisager une formation complémentaire, un développement des compétences et d'autres possibilités d'emploi, 40 % des personnes interrogées ayant suivi une forme de formation.

La PCU a joué un rôle clé pour aider les bénéficiaires à réintégrer le marché du travail. La plupart des participants estiment que la PCU leur a permis de réintégrer le marché du travail comme ils le souhaitent. La prestation a également contribué à soutenir des changements de carrière positifs, 41 % des participants ayant fait état d'un certain type de changement de carrière. Bien que la PCU ait fourni une aide financière immédiate, le programme a également permis aux bénéficiaires d'évaluer leur situation professionnelle et de poursuivre des études et des formations supplémentaires. Il s'agit là d'un avantage inattendu de la CPU qui a permis à de nombreux bénéficiaires de réintégrer le marché du travail. L'intégration d'une composante d'éducation ou d'amélioration des compétences dans les programmes d'aide au revenu pourrait aider davantage les personnes à réintégrer le marché du travail après avoir perdu leur emploi.

PERSPECTIVE CLÉ

- 1 40% des répondants à l'enquête qui ont reçu une PCU ont suivi une formation ou un enseignement pendant qu'ils recevaient la prestation.
- 2 Les participants ont déclaré que la stabilité financière et le temps libre dont ils disposaient grâce à la PCU leur permettaient de réfléchir à leur rôle actuel et d'investir dans une nouvelle carrière.
- 3 La PCU a joué un rôle clé dans le soutien d'une transition harmonieuse vers le retour à la vie active, 66 % des répondants indiquant que la PCU leur a permis de réintégrer le marché du travail d'une manière qui correspondait le mieux à leurs besoins.

▶ L'enjeu

De nombreuses personnes ont perdu leur emploi ou se sont retrouvées au chômage pendant la majeure partie de la pandémie, le taux de chômage atteignant 14,1 %. Il était clair qu'un nouveau soutien financier était nécessaire pour répondre à l'impact de la COVID-19, car beaucoup de ceux qui ont soudainement perdu leur emploi n'étaient pas admissibles à l'assurance-emploi (AE). Les pertes d'emploi ont touché de manière disproportionnée les travailleurs à faible revenu, les jeunes et les personnes issues de communautés marginalisées. Le programme d'assurance-emploi déjà disponible n'a pas été conçu pour être administré rapidement ou pour couvrir de larges groupes de la population active. En conséquence, le gouvernement fédéral a lancé la PCU, facilitant ainsi la demande de prestations et augmentant le nombre de personnes bénéficiant d'une allocation de soutien au revenu. La prestation a été disponible du 15 mars au 26 septembre 2020 et a permis de verser 2 000 dollars à la main-d'œuvre salariée et autonome directement touchée par la COVID-19. Pour avoir droit à la prestation, la personne doit vivre au Canada, être âgée d'au moins 15 ans, avoir perdu son emploi en raison de la COVID-19 et avoir gagné un revenu d'au moins 5 000 dollars (avant impôts) en 2019 ou au cours de la période de 12 mois précédant le dépôt de la demande.

La PCU a été créée pour servir de passerelle financière aux personnes subissant des pertes économiques importantes et pour les aider à traverser une période de grande incertitude. Cependant, il existe peu de données qui examinent systématiquement l'expérience des personnes qui ont bénéficié de cette prestation et son impact au-delà de l'apport d'un soutien financier. L'objectif de ce projet de recherche était de comprendre l'effet du programme sur les bénéficiaires et d'examiner le rôle de la PCU dans les décisions prises par les bénéficiaires pour suivre une formation, un enseignement, un développement des compétences et de nouvelles opportunités de travail au cours de cette période. L'examen des prestations d'intervention d'urgence, comme la PCU, permet de mieux comprendre l'état actuel du filet de sécurité du revenu au Canada et la manière dont il peut être façonné pour mieux soutenir le parcours des personnes vers une plus grande stabilité économique.



Ce que nous examinons

Ce projet a interrogé les personnes au Canada qui ont bénéficié de la PCU afin de comprendre son impact et la manière dont il a influencé la décision des bénéficiaires de mettre l'accent sur les compétences, l'éducation et la formation et de rechercher de nouvelles opportunités de travail. Quatre groupes de discussion (trois en anglais et un en français) ont été organisés en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique afin d'explorer les questions clés pour les bénéficiaires de la PCU et de contribuer au contenu et à la conception de l'enquête en ligne. L'enquête en ligne a été disponible du 18 au 25 novembre 2022 et a compté 1 500 répondants, tous des Canadiens ayant bénéficié de la PCU.

Les domaines clés explorés dans l'enquête comprenaient l'impact de la PCU sur :

- Le changement d'emploi, y compris le suivi de l'évolution de la qualité de l'emploi, de l'adéquation de l'emploi et du revenu, ainsi que l'identification des voies d'accès au changement d'emploi.
- Éducation, recyclage et développement des compétences.
- Incidence des obligations de soins sur la capacité à se former ou à changer d'emploi.
- La vie personnelle, y compris la santé mentale et physique, et la capacité à gérer le stress de la pandémie.

Ce que nous apprenons

Les participantes et participants se sont montrés très positifs à l'égard de la PCU.

Plus de 70 % d'entre eux se sont déclarés satisfaits de la procédure de demande et du temps que la PCU a mis à leur disposition pour les aider, eux et leur famille. Les participantes et participants ont exprimé leur satisfaction quant à la conception du programme, en particulier par rapport à d'autres programmes d'aide au revenu. La rapidité de mise en œuvre, la clarté des critères d'admissibilité et la simplicité du processus de demande ont permis de réduire le stress des demandeurs par rapport à d'autres programmes d'aide gouvernementaux comme l'aide sociale ou l'assurance-emploi. Les participantes et les participants ont noté que le transfert inconditionnel de la prestation, qui permet aux bénéficiaires d'utiliser les fonds comme bon leur semble, constitue un élément distinctif de la PCU.

La PCU a traité les problèmes financiers et ceux liés à la pandémie.

La plupart des personnes interrogées (70 %) ont décrit la PCU comme une source de stabilité ayant un impact positif sur la situation financière de leur ménage, couvrant les dépenses de base telles que la nourriture, les factures du ménage et le logement, et les aidant à ne pas s'endetter. Toutefois, certains répondants ont déclaré que le financement n'était pas suffisant pour couvrir plus que les besoins de base d'une personne, et que davantage de fonds devraient être disponibles pour les personnes à charge dans les futurs programmes. Les personnes interrogées ont également déclaré que la PCU les avait aidées à gérer le stress de la pandémie et de la perte d'emploi (67 %), leur avait permis de s'occuper de membres de leur famille malades (60 %) et avait eu un impact positif sur leur santé mentale (64 %), ce qui était particulièrement important pour les personnes issues de l'immigration, des communautés 2SLGBTQIA+ et des communautés racialisées.

La PCU a permis aux bénéficiaires de poursuivre des études et une formation qu'ils n'auraient pas pu suivre autrement.

Les personnes interrogées estiment que la stabilité financière et le temps libre leur ont permis de réfléchir à la question de savoir s'ils voulaient reprendre leur emploi ou s'investir dans une nouvelle voie professionnelle. Environ 40 % d'entre eux ont suivi un type de formation ou d'enseignement comme des cours gratuits en ligne, des programmes de certification, ou ont complété une formation antérieure qu'ils avaient mise en suspens. Cette proportion était particulièrement élevée chez les jeunes âgés de 18 à 29 ans. La principale raison invoquée est l'amélioration des perspectives d'éducation ou d'emploi.

La PCU a aidé à la réintégration sur le marché du travail.

La plupart des participants ont reconnu qu'il s'agissait d'un facteur clé qui les avait aidés à retrouver un emploi et à rechercher de nouvelles possibilités d'emploi. Parmi les participants qui ont repris le travail, 66 % ont reconnu que la PCU leur avait permis de réintégrer le marché du travail de la manière qui leur convenait le mieux. La plupart des participants ont retrouvé l'emploi qu'ils occupaient avant la COVID-19. Même si la majorité (82 %) était heureuse de revenir, 63 % ont déclaré qu'elles ne pensaient pas qu'il existait d'autres possibilités d'emploi et 53 % ont indiqué qu'elles ne disposaient pas de l'éducation ou de la formation nécessaire pour changer d'emploi.

Les personnes souhaitant changer d'emploi ont déclaré que la PCU les avait aidées à chercher un nouvel emploi mieux adapté à leurs intérêts et à leurs besoins. Un peu moins de la moitié des répondants (41 %) ont indiqué que leur situation professionnelle avait changé au moment de leur retour sur le marché du travail, par exemple en raison de nouvelles responsabilités, d'un nouvel employeur ou d'un nouveau secteur d'activité, et ont fait état d'une amélioration de leur situation professionnelle en conséquence.

Pourquoi c'est important

Ce projet illustre les succès de la prestation CPU, qui a permis d'apporter un soutien financier et supplémentaire aux bénéficiaires pendant une période sans précédent et stressante. Tout en apportant une aide financière immédiate dont les bénéficiaires avaient grand besoin, ces prestations leur ont également permis d'évaluer leur situation professionnelle et de poursuivre des études et des formations. De nombreux bénéficiaires de la PCU n'auraient pas été en mesure de poursuivre des études ou des formations supplémentaires sans cette prestation.

Les résultats soulignent que les programmes d'aide au revenu peuvent fournir les conditions nécessaires pour poursuivre des études et des formations qui, en fin de compte, contribuent à améliorer les perspectives d'emploi. L'octroi d'une aide financière régulière est un facteur clé pour encourager les gens à poursuivre leurs études ou à améliorer leurs compétences. Un effort conscient pour intégrer une composante d'éducation ou d'amélioration des compétences dans les aides au revenu pourrait aider davantage les personnes à réintégrer le marché du travail après une perte d'emploi. Alors que le gouvernement canadien continue de se pencher sur ses programmes de récession, il est essentiel d'identifier et d'inclure des éléments qui aident à la réintégration de la main-d'œuvre. La PCU est un excellent exemple de la manière dont les programmes d'aide au revenu peuvent avoir un impact positif sur les résultats en matière de formation et d'emploi. Les décideurs politiques devraient prendre en compte l'impact positif de la combinaison de l'aide au revenu avec une formation ou un enseignement abordable lorsqu'ils conçoivent d'autres prestations.

► Prochaines étapes

Ce projet fait partie de la série « Qualité de l'emploi » du Centre des Compétences futures, qui explore les différents aspects de la qualité de l'emploi et leur interaction avec les défis du marché du travail, notamment les pénuries actuelles de compétences et de main-d'œuvre dans tous les secteurs. Dans le cadre d'une stratégie générale visant à améliorer la qualité de l'emploi pour les personnes, il faudra veiller à ce que les travailleurs en situation d'emploi vulnérable aient accès à des droits et avantages similaires à ceux des autres professionnels et à ce qu'ils aient accès à des initiatives d'amélioration et de requalification des compétences afin de pouvoir accéder à de meilleures possibilités d'emploi dans d'autres professions et d'autres secteurs.

La série sur la qualité de l'emploi explore les pratiques actuelles en matière de rémunération et d'avantages sociaux, de sécurité de l'emploi, d'environnement de travail, de développement professionnel et d'environnement social général pour la main-d'œuvre, les employeurs et les décideurs politiques. Les initiatives de recherche financées par le CCF visent à combler les principales lacunes en matière de politique et de pratique liées aux questions de qualité de l'emploi dans le contexte canadien. Le CCF collabore avec les partenaires financés afin d'obtenir des données sur l'ensemble des projets.

Aviez-vous des questions à propos de ce rapport ? Contactez-nous à communications@fsc-ccf.ca

COMMENT CITER CE RAPPORT

Chan, G., McDonough, L. (2024) Project Insights Report: A Program for Young Moms in Northern Manitoba. Toronto: Future Skills Centre. <https://fsc-ccf.ca/projects/a-program-for-young-moms-in-northern-manitoba/>

Comprendre l'impact de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) : Plus qu'un simple programme de soutien du revenu ? est financé par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compétences futures. Les opinions et les interprétations contenues dans cette publication sont celles de l'auteur et ne reflètent pas forcément celles du gouvernement du Canada.

© Copyright2024 – Future Skills Centre / Centre des Compétences futures